

L'Agence pour la Citoyenneté et la Performance des
Organisations (ACPO) SA atteste que le système de
management de



CERTIFICAT N° 17-0160.1

Service Cantonal de l'Agriculture

1951 Sion

a été audité et est certifié conforme aux exigences

VALAIS EXCELLENCE

ISO 9001 : 2015 - ISO 14001 : 2015

Pour les activités suivantes :

Service de l'agriculture (offices de l'économie animale, d'arboriculture et de cultures maraîchères, de la viticulture, école d'agriculture du Valais, des paiements directs, des améliorations structurelles. Domaines agricoles de Châteauneuf, du Grand Brûlé et de Viège)



Ce certificat est valable du 20.10.2017 au 19.10.2020
Sa validité est garantie par les audits de surveillance annuels.



Daniel Amrein le 31-10-2017
Directeur du comité de certification

